

ARRÊTÉ MUNICIPAL
TEMPORAIRE PORTANT RÉGLEMENTATION
SUR LA CIRCULATION
À L'OCCASION DE LA FÊTE LOCALE

Le Maire,
Vu la loi N° 82 213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route (notamment les articles R 10 et R 225 définissant les pouvoirs des maires),
Vu le Code Pénal,
Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifié et complété par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation à l'occasion du stationnement forain de la Fête Locale de Merville qui se déroulera du 17 au 20 septembre 2021,

ARRETE

Article 1 : Circulation interdites à tous véhicules :

- Rue des Pyrénées, entre la rue du Bois de Bayler et la rue Emile Pouvillon,

Du mercredi 15 septembre 14h00, au lundi 20 septembre 2 heures.

Article 2 : Une déviation sera mise en place rue Joseph Bon et Rue du Stade.

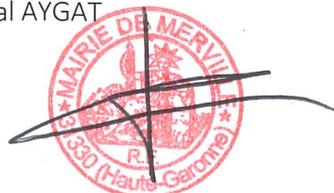
Article 3 : Le présent arrêté sera affiché et publié dans la Commune de MERVILLE.

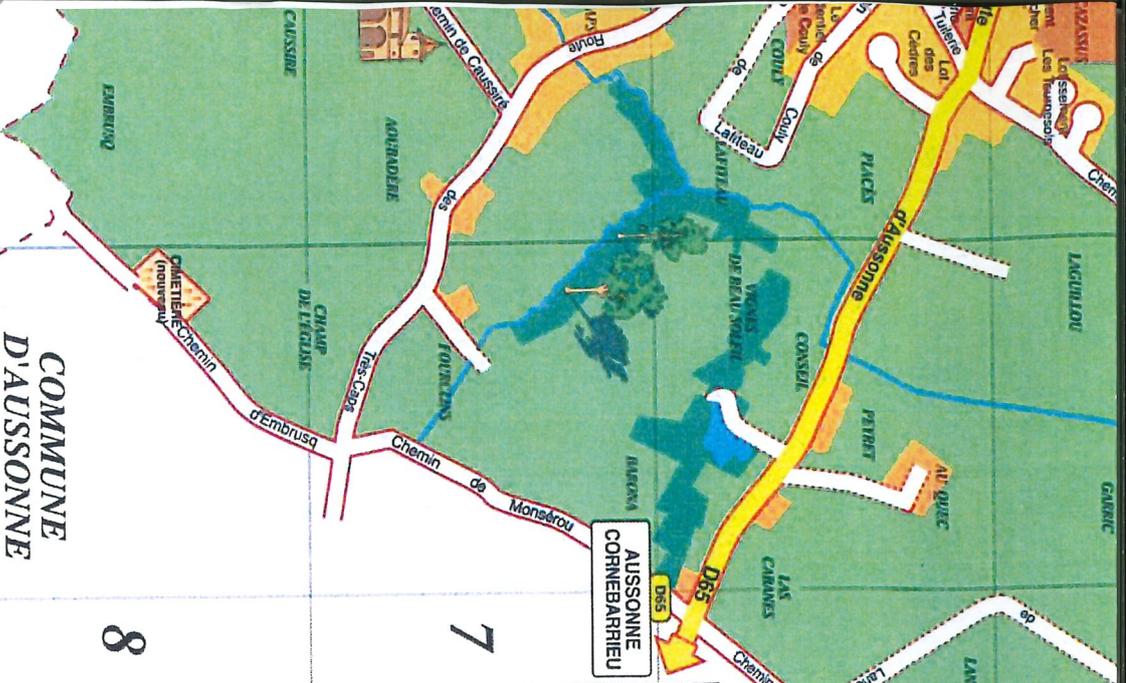
Article 4 : Copie à : Le service des transports scolaires du Conseil Départemental, Monsieur le Chef de la Gendarmerie de Grenade, Monsieur le Chef des Pompiers de Grenade pour exécution du présent arrêté

Fait à Merville, le 14/09/2021

Le Maire
Chantal AYGAT

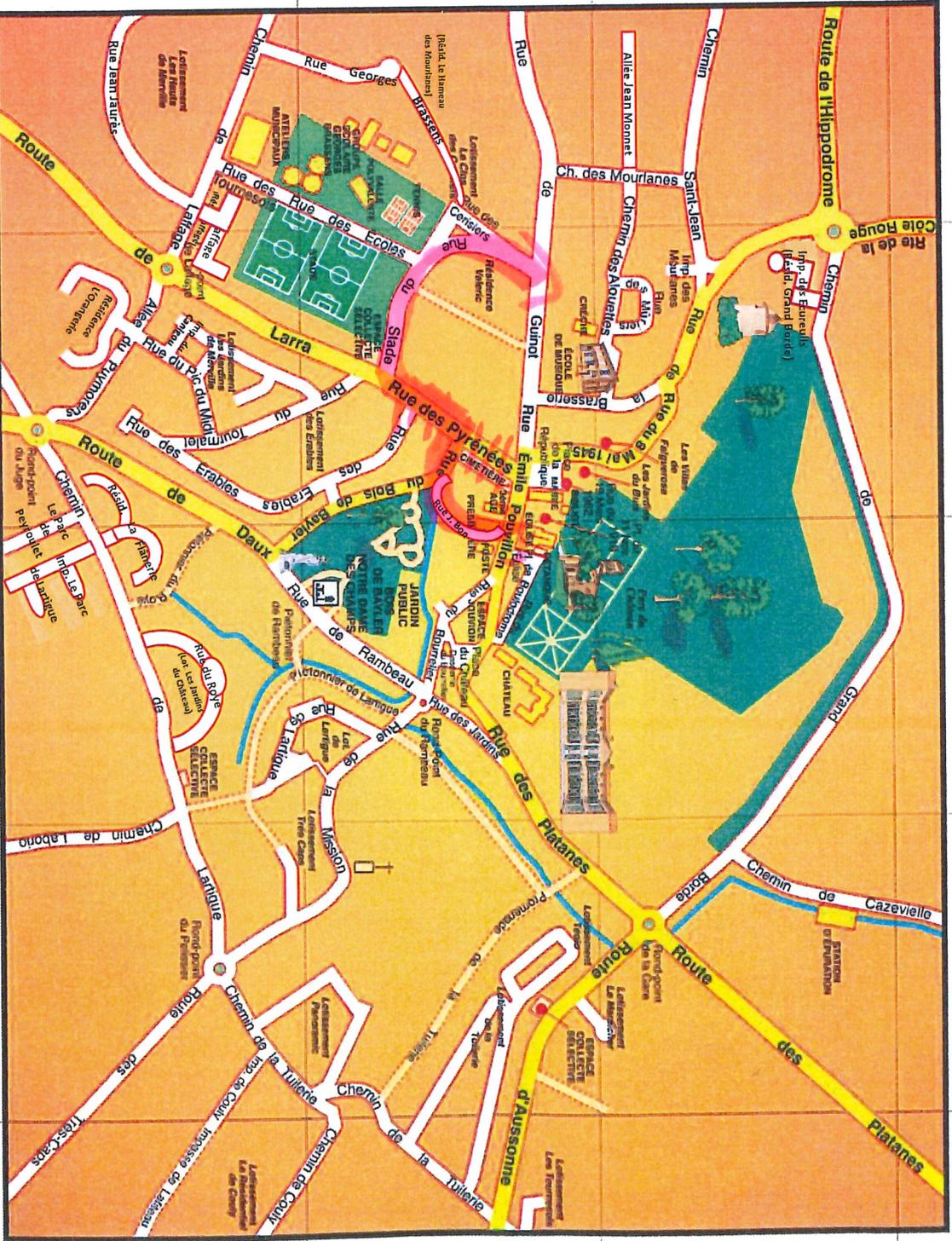
Affiché le :





**COMMUNE
D'AUSSEONNE**

**AUSSEONNE
CORNEBARHIEU**



- JARDINS DU BUIS (Lot. les)J7-8
- JARDINS DU JUGE (Lot.)E6
- JARDINS DE MERVILLE (Lot. les)J9
- JUGE (Chemin du)E6-7
- JUGE (Rond-point du)J9
- LABORIO (Chemin de)F6-7; L9
- LAFFAGE (Chemin de)E6; I-J9
- LAFFAGE (Rond-point de)J9
- LAFITEAU (Impasse de)G6; M9
- LANCEFOC (Chemin de)I6 à J5
- LANCEFOC (Traversé de)I5-6
- TISSIE (Chemin le)E-F3
- TOURMALET (Rue du)J8-9
- TOURNESOLS (Lot. les)G5; M8
- TOURNESOLS (Rue des)J9
- TRES CAPS (Lotissement)K-L8-9
- TRES CAPS (Rte des)G6 à H7; L-M9
- TULLERIE (Chemin de la)G6; L9 à M8
- TULLERIE (Lot. de la)G6; L8
- TULLERIE (Pde de la)F5 à G6; L8
- VALERIC (Résidence)J8
- VILLAS DE FALGUEROSA (les)J7

November 2004
 © cartographie imapping
 Projection des oeuvres graphiques
 Droits d'auteur strictement réservés
 Loi du 3 juillet 1985
 REPRODUCTION INTERDITE
 contact@imapping.fr

G H

I J K L M

9

8

7

6



Eglise Saint-Saturnin

Mairie de Merville

Docteur Fabrice Vergé

Sivu Rivage

Aire de jeux -square
BERGANTINO

Rue Cyrenes

De nation

Rue Skell

Rue



Rue Fermée Ivre

Rue Douffet

Détour

L'inspecteur Fabrice Vergé

Sivu Rivage

Aire de jeux - square BERGANTINO